

Décision

Générale

colonial

Décision n° 74-648/SG/IAM portant autorisation administrative d'exercer le commerce des boissons (transfert de licence).

n° 74-648/SG/IAM

Ministère
PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
10 avril 1974

Numéro JO
n° 8 du 25/04/1974

Date du numéro
25 avril 1974

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Est rapportée la décision- n° 71-1255/SG/IA du 23 septembre 1971 autorisant M. Molinier Henri, à exploiter, en gérance libre, une licence de 1re classe au bar-restaurant «Les Tonnelles », sis à Ambouli et dont la propriétaire est M Gleyze.

Art. 2

Une nouvelle autorisation administrative d'exercer le commerce des boissons, licence de 1 re classe, est accordée à Mme Diquelou Catherine née Rabetlat pour exploiter ce même Etablissement, en gérance libre.